



L'ASTHME PROFESSIONNEL

Qu'ont en commun les coiffeurs, les boulangers et le personnel d'entretien ménager ? Ils courent tous des risques de souffrir d'asthme en milieu de travail, la maladie pulmonaire la plus répandue chez les travailleurs dans ces secteurs d'activités.

Plusieurs facteurs peuvent favoriser ce type d'asthme : la poussière, les moisissures, les émanations de toutes sortes et les substances chimiques. Il existe deux types d'asthme en milieu de travail : **l'asthme professionnel proprement dit** et **l'asthme aggravé par l'environnement et les conditions de travail**.

Chez certaines personnes, l'asthme est provoqué pour la première fois par la présence, au travail, de produits comme la peinture, les détergents ou le latex. Ces personnes n'étaient pas asthmatiques quand elles ont été embauchées. **Ce sont des conditions particulières qui ont provoqué, chez ces gens, un asthme professionnel.**

Parfois, l'asthme professionnel s'installe lentement, au fil des mois ou des années. Dans d'autres cas, par exemple, lors d'un déversement accidentel, l'asthme peut surgir rapidement, soit en quelques jours seulement.

Chez les personnes qui sont déjà asthmatiques, il arrive que les conditions de travail aggravent leurs symptômes, comme la présence de pellicules d'animaux domestiques ou l'obligation d'effectuer des manœuvres d'une grande intensité ou d'être soumis, au travail, à des températures extrêmes. **Si vos symptômes sont d'une plus grande intensité dans le cadre de votre travail, vous souffrez de ce qu'on appelle l'asthme aggravé par les conditions de travail.**

L'asthme met parfois peu de temps pour s'aggraver. Une journée de travail suffit, souvent, pour que l'on puisse observer une augmentation des symptômes.

Comment savoir si votre asthme est d'origine professionnelle ?

Si vous souffrez d'asthme professionnel, vous devriez présenter les symptômes habituels suivants :

- toux;
- sifflement;
- impression d'avoir le souffle court;
- oppression dans la poitrine.

Les autres symptômes qui peuvent apparaître sont :

- des écoulements ou des picotements des voies nasales;
- de la congestion nasale;
- des rougeurs, de l'irritation et de l'enflure aux yeux.

Pour vous assurer que ces symptômes sont causés par une substance ou un élément quelconque dans votre milieu de travail, surveillez bien les signes suivants :

- Vos symptômes s'aggravent-ils pendant ou après les heures de travail pendant les jours de semaine ?
- Ces symptômes vous empêchent-ils de dormir la nuit ?
- Vos symptômes ont-ils tendance à disparaître quand vous n'êtes pas au travail pendant plusieurs jours ou durant vos vacances ?
- Vos symptômes se sont-ils manifestés pour la première fois après que vous ayez manipulé une nouvelle substance ? (Par exemple, une autre sorte de peinture ou de farine).
- Vos collègues de travail souffrent-ils de symptômes qui sont similaires aux vôtres ?

Si vous avez des symptômes d'asthme ou si vous avez répondu « oui » à une ou à plusieurs de ces questions, parlez-en à votre médecin.



Quelles sont les personnes les plus exposées à l'asthme en milieu de travail ?

N'importe qui peut développer de l'asthme en milieu de travail, mais certains postes exposent les travailleurs à des risques plus élevés que d'autres. Par exemple, les emplois où les travailleurs doivent manipuler des objets ou respirer des particules reconnues pour déclencher de l'asthme. Il existe des centaines de substances pour lesquelles on a démontré leur capacité à causer de l'asthme au travail. Pour en savoir davantage, visitez www.poumon.ca/asthmetravail.

L'asthme en milieu de travail est-il très répandu ?

On estime que les symptômes d'asthme identifiés chez 25 % des travailleurs adultes qui souffrent déjà d'asthme, sont attribuables à leurs conditions de travail. Selon les médecins, 10 à 15 % des nouveaux cas d'asthme chez les adultes sont associés à certaines substances présentes dans leur milieu de travail.

Est-ce de l'asthme professionnel ?

Si vous croyez que vous souffrez d'asthme professionnel, voici ce que vous devriez faire :

1 Consultez votre médecin. Votre médecin vous examinera, vous fera subir des tests respiratoires et vous posera des questions sur vos symptômes et sur les circonstances qui entourent leur apparition. Après l'examen et le test, le médecin établira un diagnostic et vous dira si les symptômes que vous décrivez sont causés par vos conditions de travail.

2 Suivez le traitement recommandé. Le médecin peut vous recommander un traitement qui vous permettra de bien contrôler vos symptômes. Suivre ces conseils professionnels vous aidera à prévenir l'aggravation de votre état.

Visitez le www.poumon.ca/asthmetravail ou appelez au 1-888-566-5864.



Les métiers ou professions qui risquent de provoquer de l'asthme professionnel sont, entre autres :

- Les employés des ateliers de réparation de carrosserie et de peinture
- Les agriculteurs et les travailleurs agricoles
- Le personnel des boulangeries
- Les hygiénistes dentaires
- Les concierges ou les employés affectés au nettoyage des immeubles
- Les vétérinaires et les employés en contact constant avec des animaux domestiques
- Les travailleurs du bois
- Les professionnels de la santé
- Les employés affectés à la transformation des fruits de mer
- Les coiffeurs et les manucures
- Les soudeurs
- Les enseignants
- Les employés du secteur de la restauration.

Pour une liste complète, visitez le site : www.poumon.ca/asthmetravail